

UNIVERSITE LYON II

REPARER LES LIVRES
VOUS-MEMES

U.E.R. de Formation aux Pratiques Psychologiques,

Sociologiques et Pédagogiques

SCIENCES DE L'EDUCATION

16, quai Claude Bernard LYON

CONTRIBUTION A LA DIDACTIQUE
DE L'ORTHOGRAPHE LEXICALE
EFFICACITE D'UN LIVRET PHONOLOGIQUE

THESE

Présentée devant l'Université LYON II

en vue de l'obtention du

Doctorat de 3e cycle

de Sciences de l'Education

sous la direction de
Monsieur Henri GIRAUD

631604

Février 1986



Jacques CHAUMEAU

T A B L E D E S M A T I E R E S

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

| | | |
|---------------------|--|-----|
| <u>INTRODUCTION</u> | | 4 |
| <u>CHAPITRE I</u> | - 1. Recherche théorique et pratique | 11 |
| | 2. Instructions officielles et orthographe | 21 |
| <u>CHAPITRE II</u> | - <u>LA CONSTRUCTION DU LIVRET</u> - | 28 |
| | 1. Les étapes | 29 |
| | 2. Le livret O.C.C.E. section du Rhône | 57 |
| | 3. Construction du nouveau livret | 72 |
| <u>CHAPITRE III</u> | - <u>L'UTILISATION DU LIVRET</u> - | 84 |
| | 1. Utilisation du livret initial par l'enfant | 85 |
| | 2. Utilisation du livret par le maître | 96 |
| | 3. Utilisation du livret actuel | 100 |
| | 4. Utilisation du livret intégré à la vie de la classe | 110 |
| | 5. Pour que les mots ne "dorment" pas dans le livret | 116 |
| <u>CHAPITRE IV</u> | - <u>LA DIFFUSION DU LIVRET</u> - | 129 |
| <u>CHAPITRE V</u> | - <u>LE QUESTIONNAIRE AUX UTILISATEURS</u> - | 145 |
| | 1. Validité de notre démarche | 146 |
| | 2. L'élaboration du questionnaire | 147 |
| | 3. L'application du questionnaire | 152 |
| | 4. Dépouillement du questionnaire | 159 |

.../...

| | | | | |
|---------------------------|---|---|---|-----|
| <u>CHAPITRE VI</u> | - | <u>EVALUATION QUANTITATIVE</u> | - | 207 |
| | | 1. Premiers résultats | | 210 |
| | | 2. Mise en place d'un nouveau plan expérimental | | 220 |
| | | 3. Nouvelle évaluation quantitative | | 228 |
| | | 4. L'analyse statistique | | 248 |
| <u>CHAPITRE VII</u> | - | <u>EVALUATION QUALITATIVE</u> | - | 257 |
| <u>CHAPITRE VIII</u> | - | <u>OUTILS</u> | - | 274 |
| | | 1. Le fichier | | 275 |
| | | 2. Apport de l'informatique | | 296 |
| | | 3. Apport de la docimologie | | 307 |
| <u>CHAPITRE IX</u> | - | <u>ECHANGES ET POLEMIQUE</u> | - | 320 |
| | | 1. Crise et recherche de solution | | 324 |
| | | 2. La validité de notre démarche confirmée | | 343 |
| <u>CONCLUSION</u> | | | | 354 |
| <u>BIBLIOGRAPHIE</u> | | | | 360 |
| <u>ANNEXES</u> | | | | 372 |
| <u>TABLE DES MATIERES</u> | | | | 376 |

CHAPITRE IV



LA DIFFUSION DE NOTRE LIVRET



LA DIFFUSION DE NOTRE LIVRET

L'ORIGINALITE DE NOTRE EXPERIENCE A TITRE D'AUTEUR-EDITEUR

Les quelques pages qui vont suivre permettront de saisir la démarche employée au cours de notre expérience et révéleront quelques résultats.

1) Le lancement de la diffusion par l'O.C.C.E. en septembre 1978 :

Ce sont les circonstances qui nous ont conduit à faire l'expérience d'auteur-éditeur.

Dans un premier temps, en 1978, nous avons pris contact avec la Secrétaire-animatrice départementale de l'O.C.C.E. section du Rhône pour présenter notre projet. Le Président de cet Office, reconnaissant l'intérêt de notre travail, accepta, d'une part de faire paraître une publicité dans le bulletin qui parvient dans les classes courant mai et, permit comme tenu des réponses reçues des enseignants de chiffrer globalement les besoins ; d'autre part il donna son accord pour que nous réalisions l'impression et la diffusion dans le cadre de l'O.C.C.E.

1000 fascicules, destinés aux instituteurs du Rhône, en majorité coopérateurs, se sont avérés nécessaires. La Secrétaire-départementale nous avait aimablement initié à l'utilisation du duplicateur et pendant les dix premiers jours de juillet 1978, nous avons effectué le tirage des 50 000 feuilles nécessaires à la constitution des fascicules.

L'expédition s'effectua à la rentrée de septembre avec des moyens modestes. Nous avons notamment demandé aux utilisateurs qui en avaient la possibilité de venir chercher les fascicules ; quant aux autres, nous avons dû assurer une expédition correcte qui représentait, par rapport au prix demandé, une somme importante qui fut d'ailleurs avancée par l'O.C.C.E.

Nous mesurons ici les difficultés de toute initiative qu'un enseignant souhaiterait mener à bien. Il s'avère qu'il doit être considérablement aidé, voire "sponsorisé" pour employer un terme actuel ou disposer d'une somme assez confortable pour se lancer dans une telle entreprise.

2) La diffusion à titre d'auteur-éditeur :

A l'issue de l'année scolaire 1978/79, alors qu'il n'était plus possible de bénéficier des mêmes moyens d'impression et de fabrication, nous avons décidé de confier la fabrication à un imprimeur et de prendre à notre charge l'édition et l'expédition. Nous rappelons toutefois que grâce à l'intervention de notre Directeur de Thèse M. H. Giraud, notre livret avait été accepté par les Editions Hatier pour être diffusé, mais seulement l'année suivante. Nous ne pouvions accepter ce report, ce qui nous obligea à trouver une autre solution.

Durant cette période, nous avons eu la chance de pouvoir nous faire aider financièrement dans notre milieu familial ce qui nous a permis de prendre le "risque" de la diffusion individuelle.

La prospection s'effectua donc avec les bonnes volontés de notre famille, en particulier avec l'aide de parents retraités, très heureux de rendre service à cette occasion.

Les adresses des écoles furent recherchées dans différents documents :

- l'annuaire de l'Enseignement Public du Rhône,
- les annuaires téléphoniques des différents départements (prêtés par le conjoint d'une collègue, receveur des postes)
- les adresses des C R D P,
- les adresses des sections O.C.C.E.

3) Prospection au cours des années suivantes :

Près de 5 000 prospectus furent envoyés avant la rentrée scolaire de septembre 1979. Nous avons en effet conçu un document pour présenter notre livret et faire connaître les conditions de vente . Ce travail fut pour nous l'occasion de réfléchir à la présentation du "produit" notamment au niveau de la mise en page et du graphisme.

Les années suivantes, nous avons poursuivi la diffusion de notre ouvrage avec la même démarche mais en réduisant la prospection qui se révélait très onéreuse. Les conseils qui nous avaient été donnés, à l'origine de cette opération, par un collègue auteur-éditeur lui-même de livres et livrets sur le dessin s'avéraient plus difficiles à appliquer à notre cas. En effet, le document publicitaire qu'il avait conçu comprenait plusieurs ouvrages et les commandes qu'il recevait ne présentaient pas les mêmes particularités que les nôtres : seuls les maîtres étaient en mesure d'utiliser ses ouvrages et leur prix à l'unité était beaucoup plus élevé d'où un bénéfice plus important. Dans notre cas, nous avons remarqué que les commandes d'un seul livret étaient plus fréquentes que les autres alors qu'il aurait été nécessaire de vendre davantage pour les élèves afin de couvrir les frais de nouvelles prospections.

Il eut été intéressant de produire d'autres ouvrages ou de rénover le nôtre pour effectuer une relance mais là encore les frais de photocomposition de départ ainsi que le temps dont nous disposions bloquaient une nouvelle initiative. Le fait d'avoir été accepté par une grande maison d'édition nous sécurisait et nous encourageait pour de nouvelles créations ou modifications.

En effet, pour les 48 pages et les couvertures, l'investissement était d'environ 5 000 F pour les plaques de photo-composition. Ce qui correspondait à la vente d'environ 2 500 livrets pour en couvrir les frais, sans prendre en compte les prospections et expéditions. Dans ces conditions, la prospection par voie postale fut, par la suite, réduite et nous nous sommes davantage orientés vers des interventions, parutions d'articles dans les bulletins pédagogiques pour faire connaître nos travaux et "amorcer" de nouvelles commandes.

Maintien des prospections pour les clients habituels, pratique d'interventions et rédaction d'articles pour des bulletins nous ont permis d'atteindre le niveau de commandes réalisé à l'origine de nos travaux. Cependant, les résultats demeurent encourageants et surtout les échanges que nous avons parfois avec des collègues qui ne cachent pas leur satisfaction.

De plus, en ce qui concerne les typologie et fréquence des erreurs établies à partir de la passation de tests ALP pour les niveaux CE1, CE2, CM1, CM2 nous avons aisément trouvé, grâce à notre situation d'auteur-éditeur, 10 classes de chaque niveau pour faire passer les tests et renvoyer les épreuves une fois terminées.

Ce travail eut probablement été plus difficile, voire impossible si la diffusion s'était déroulée différemment.

Le tableau ci-après donne avec précision, par année, le nombre de tirages du livret, le nombre de prospectus envoyés, le nombre de livrets vendus.

RECAPITULATION DES TIRAGES-ENVOIS

| Année | Nombre | | | Total cumulé | Reste | |
|-------|----------------------|--|-------------------|-----------------|---------------|--------|
| | Livrets tirés | Prospectus envoyés | Livrets vendus | | en livrets | cumulé |
| 1978 | 1 000 (OCCE) | 600 par bulletins OCCE | 1 000 | 1 000 | 0 | 0 |
| 1979 | 5 000 | 5 000 + envois prospectus aux sections OCCE | 2 924 | 3 924 | 2 076 | 2 076 |
| 1980 | 3 500 | 3 000 | 2 096 | 6 020 | 1 404 | 3 480 |
| 1981 | 0 | 1 500 | 2 766 | 8 786 | - | 714 |
| 1982 | 3 000 | 1 000 | 1 342 | 10 128 | 1 658 | 2 372 |
| 1983 | 0 | 500 | 1 564 | 11 692 | - | 808 |
| 1984 | 3 000 | 200 | 1 669 | 13 361 | 1 331 | 2 139 |
| 1985 | Comptes non arrêtés. | | | | | |

RECAPITULATIF DES COMMANDES

| Année | Total | | Nombre de commandes de 10 livrets au moins | Total cumulé |
|-----------|---------------|--------|--|--------------|
| | des commandes | cumulé | | |
| 1980..... | 172 | 172 | 49 | 49 |
| 1981..... | 80 | 252 | 41 | 90 |
| 1982..... | 56 | 308 | 37 | 127 |
| 1983..... | 76 | 384 | 36 | 163 |
| 1984..... | 62 | 446 | 35 | 198 |

Au niveau du nombre total de commandes :

Le tableau fait apparaître un nombre croissant de commandes, en particulier une baisse importante entre 1980 et 1981 qui s'explique par une baisse très importante de la prospection (cf tableau précédent). Une reprise des commandes que nous ne nous expliquons pas est visible de 1982 à 1983.

Au niveau du nombre de commandes comportant au moins 10 livrets :

La baisse est constante mais peu sensible, en particulier pour les années 1982-1983-1984. Les clients sont restés en majorité fidèles. A noter que pour l'année 1980 les commandes pour la classe n'ont pas suivi les commandes individuelles. Il semble qu'une majorité plus importante d'enseignants ait commandé à l'unité pour s'informer et peut-être créer un cahier plus ou moins identique pour ses élèves (coût moins important, possibilité d'adapter au niveau de la classe. Ce fait nous a été rapporté par une Conseillère Pédagogique du Rhône).

INVENTAIRE DES DOCUMENTS UTILISES POUR LA PROSPECTION ET L'EXPEDITION

(présentés aux pages suivantes)

Les documents mentionnés ci-dessous ont été élaborés "chronologiquement" au fur et à mesure que de nouveaux besoins se présentaient. Ils font partie d'un secteur d'activité que nous avons découvert complètement.

1) Feuille envoyée aux 600 coopérateurs du Rhône en mai 1979 avec le bulletin O.C.C.E. de fin d'année scolaire. Il a pu être transmis en franchise aux maîtres des coopératives, ce qui a représenté une économie non-négligeable pour le lancement du livret.

2) Prospectus (original) élaboré pour les différents départements français et pays francophones en 1979-80. Il devait permettre une généralisation de la prospection, par rapport au précédent (O.C.C.E.). Il était nécessaire de donner un maximum de renseignements, sur un format 21/29,7 cm recto-verso, sans "submerger" le client potentiel.

3) Bulletin de commande élaboré pour les clients déjà utilisateurs du livret (1981). Il s'agit d'une nouvelle mise en page, car le renvoi d'un document identique au précédent nous paraissait inutile. Son contenu pouvait donc être plus succinct au niveau des explications.

4) Exemple de facture joint à chaque expédition (1979). Sa présentation devait être conçue en liaison avec les autres imprimés.

5) Lettre de réclamation destinée aux éventuels clients en retard de règlement (1980). Nous profitons de cette correspondance pour joindre un nouveau bulletin de commande.

ORTHOGRAPHE D'USAGE

Livret phonologique individuel

Un enseignant de l'OCCE, Section du Rhône, a mis au point sur le terrain et par des réunions avec des collègues volontaires (commission départementale) un livret phonologique d'orthographe d'usage.

Celui-ci, déjà utilisé par plusieurs classes en 1977-78 a donné satisfaction. Une diffusion par l'OCCE est envisagée en 1978-79.

Ce livret, utilisable par toutes les classes, du cours préparatoire à la 3ème, suit l'élève pendant plusieurs années. Il permet, après une utilisation collective, de passer rapidement à un emploi individuel par l'élève. L'enseignant peut, s'il le souhaite, envisager une individualisation plus poussée sans avoir à pratiquer un travail rebutant. Très vite les erreurs les plus fréquentes sont corrigées grâce à la constitution de chaînes analogiques. L'élève effectue avec persévérance son travail de recherche ; la difficulté est à sa portée. Nous sommes en pleine pédagogie de la réussite.

Composé de 42^{*} pages, d'un format 21 x 29,7, comportant une classification phonétique faisant apparaître les graphèmes les plus utilisés tout en donnant la possibilité d'en inscrire d'autres, ce livret apparaît comme outil indispensable qui constitue, à lui seul, une méthode d'apprentissage de l'orthographe d'usage.

Si ce document de travail vous intéresse, adressez-vous à :

(le spécimen 6,50F franco)

OCCE Section du Rhône

Inspection Départementale LYON XI

160, Avenue Saint Eupéry

69500 BRON.

* 42 p. pour l'élève

46 p. pour le maître (soit 4 p. en plus de conseils d'utilisation)

J. CHAUVEAU

— B.P. —

69630 CHAPONOST

CONDITIONS DE VENTE

Livret de 48 pages — format 17 x 22 — couverture renforcée
210 g :

- Prix unitaire 8,00 F
 - A partir de 10 exemplaires 7,50 F
 - A partir de 25 exemplaires 7,00 F
- } Port et
} Emballage en sus

Franco de port et d'emballage pour toute commande minimum de 50 livrets.

Règlement à réception de la facture.

J. CHAUVEAU

— B.P. —

69630 CHAPONOST

C.C.P. 6.305.98 F LYON

BULLETIN DE COMMANDE

Pour être mieux et plus vite servi, remplissez soigneusement la partie ci-dessous :

M. Mme Mlle

Classe

Adresse de livraison
(de préférence celle de l'Etablissement)

Rue

Code postal [] [] [] [] [] Ville

Veuillez m'expédier exemplaire (s) du livret.

Règlement à réception de la facture.

A, le

Signature :

J. CHAUVEAU

— B.P. —

69630 CHAPONOST

DEMANDE DE SPECIMEN

(7,50 F FRANCO — C.C.P. 6.305.98 F LYON)
ou timbres de préférence

M. Mme Mlle

Classe

Adresse de livraison

Rue

Code postal [] [] [] [] [] Ville

J. CHAUVEAU — instituteur

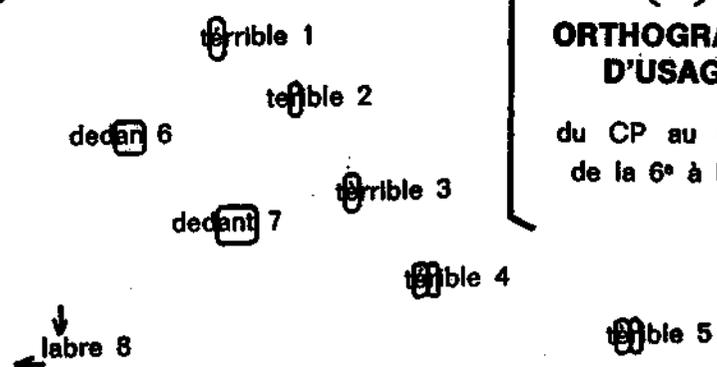
Maitre de Sciences de l'Education

**LIVRET
PHONOLOGIQUE
INDIVIDUEL**

**ORTHOGRAPHE
D'USAGE**

du CP au CM 2
de la 6^e à la 3^e

Un instrument indispensable,
utilisable par l'élève pendant
plusieurs années.



Graphies d'élèves recueillies dans un CM 1 lors d'une dictée de mots construite à partir de l'échelle DUBOIS-BUYSE

**POUR UN SOUTIEN PERMANENT DE L'ELEVE
DANS TOUS SES TRAVAUX ECRITS**

Un ouvrage qui s'appuie sur les dernières instructions (*), qui prend en compte les fréquences d'utilisation des graphèmes. Il vise à mettre en place une pratique individuelle par l'élève en assurant une personnalisation des acquisitions.

Un instrument qui permet une meilleure liaison de l'oral avec l'écrit.

(*) - En ce qui concerne l'orthographe lexicale, des travaux récents ont montré que le système phonético-graphique du français, en dépit de sa complexité, se prête à une relative rationalisation ».

(Extrait de la circulaire N° 77-208 du 14-6-77 B.O.E.N.).

R. le: .. / .. / 8

Reçu de commande

J. CHAUVEAU
41, Rue Louis Martel
69630 CHAPONOST
C.C.P. 6.306.98 F LYON

BULLETIN DE COMMANDE

Pour être mieux et plus vite servi, remplissez soigneusement la partie ci-dessous :

M. Mne Mlle.....

Classe.....

Adresse de livraison
(de préférence celle de l'Etablissement)
.....

Rue.....

Code Postal [] Ville.....

Veuillez m'expédier exemplaire (s) du livret phonologique individuel d'Orthographe d'usage.

Règlement à réception de la facture par chèque bancaire ou postal.

A....., le.....

Signature :

(le spécimen F France)

tarif

- Prix unitaire F
- A partir de 10 exemplaires F
- A partir de 25 exemplaires F

Port et
Emballage en sus

Franco de port et d'emballage pour toute commande minimum de 25 livrets.

Règlement à réception de la facture.

J. CHAUVEAU — Institutteur
Maître de Sciences de l'Éducation

LIVRET PHONOLOGIQUE
INDIVIDUEL

J [ā] [ā] [ā]

J [e] VOIS

ORTHOGRAPHE D'USAGE
du CP au CM2,
de la 6^e à la 3^e

J'écris

Le prospectus figurant ci-dessous, destiné aux utilisateurs déjà clients, a permis de réaliser une économie et s'est avéré satisfaisant à l'usage. Nous l'utilisons actuellement.

L'exemplaire de facture, dont une reproduction figure ci-dessous, a donné entière satisfaction.

Mais nous pouvons toutefois signaler que nous n'avons pas jugé utile de préciser dans l'entête de notre document la mention "non inscrit au registre de commerce", catégorie à laquelle nous appartenons ; deux ou trois mairies seulement nous ont écrit pour avoir cette précision. De plus, ce n'est que très rarement que les utilisateurs oublièrent de relever le numéro de facture ; dans ce cas, la vérification nécessaire sur notre registre comptable était retardée.

Souvent les commandes de classes passées par l'intermédiaire des mairies nécessitaient la rédaction de la facture en triple exemplaire. Mais dans tous les cas, nous devons conserver un double de chaque facture utile en situation de vérification par les contributions directes.

| <p>... l'exp. de ... / ... / 8 ccl - - - - - Env. de : / / 8 Exc. de : / / 8</p> | <p style="text-align: right;"><i>Présenté au contrôle</i></p> <p style="text-align: center;">←</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|---|---------------|---------------|---------|-------|--|------|------|------------|--|--|------|--------------------|--|--|------|------------------|--|--|------|--|
| <p>J. CHAUVEAU Auteur - Editeur 41, rue Louis Martel 69630 CHAPONOST C.C.P. 6.305.98 F LYON)</p> | <p style="text-align: right;">FACTURE N° / 8</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center; margin: 5px auto; width: fit-content;"> Veuillez rappeler ce numéro au dos de votre règlement. <i>Merci!</i> </div> <p style="text-align: right;">Le ... / ... / 198</p> <p>M.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>V/Commande du ... / ... / 8</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 15%;">Nombre</th> <th style="width: 45%;">Description</th> <th style="width: 20%;">Prix unitaire</th> <th style="width: 20%;">Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">.....</td> <td>Livret(s) phonologique(s) individuel(s) d'orthographe d'usage</td> <td style="text-align: center;">...)</td> <td style="text-align: center;">...)</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: right;">Total.....</td> <td style="text-align: center;">...)</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: right;">Frais d'envoi.....</td> <td style="text-align: center;">...)</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: right;">NET A PAYER.....</td> <td style="text-align: center;">...)</td> </tr> </tbody> </table> | Nombre | Description | Prix unitaire | Montant | | Livret(s) phonologique(s) individuel(s) d'orthographe d'usage | ...) | ...) | Total..... | | | ...) | Frais d'envoi..... | | | ...) | NET A PAYER..... | | | ...) | |
| Nombre | Description | Prix unitaire | Montant | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Livret(s) phonologique(s) individuel(s) d'orthographe d'usage | ...) | ...) | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Total..... | | | ...) | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Frais d'envoi..... | | | ...) | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| NET A PAYER..... | | | ...) | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>Certifiée sincère et conforme à nos écritures la présente facture s'élève à :</p> <p style="text-align: right;">Le fournisseur :</p> <p>FAIT A CHAPONOST LE: .../.../...</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p style="text-align: center;">(paiement à réception par virement à : C.C.P. 6.305.98 F LYON)</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Les retards de règlement, peu nombreux et jamais causés par le service postal (ceci est à signaler en une période où le service public semble souvent l'objet de nombreuses critiques), nous ont amené à créer cette lettre de rappel.

A quelques exceptions près (commandes à l'unité), il n'y a pas eu de difficulté à ce niveau. Un ou deux correspondants seulement ont été "blessés" par ce rappel de règlement et nous l'ont fait savoir par une annotation agressive.

Jacques CHAUVEAU
Auteur-Editeur
41, rue Louis Martel
69630 Chaponost

Chaponost, le

M.

Nous nous permettons de vous rappeler que, sauf erreur de notre part, notre facture établie le sous le numéro présente dans nos livres un solde toujours impayé de F.

Afin de pouvoir régulariser nos écritures, nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous en faire parvenir le règlement dans le meilleur délai, au moyen d'un chèque bancaire ou postal (C.C.P. 6305 98 F LYON) et en ayant l'amabilité de rappeler le numéro de facture.

Nous vous en remercions et vous prions d'agréer,
M. , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

J. CHAUVEAU

Bilan de la diffusion du livret :

Le type de diffusion employée a permis de réaliser un certain nombre d'opérations qu'il aurait été difficile voire impossible de concrétiser dans un autre cadre.

La relation avec les clients-utilisateurs a été rendue possible et nous a permis de recueillir les résultats aux tests A.L.P. que nous leur avons transmis à l'occasion d'échanges.

Grâce à ces échanges nous avons pu construire un fichier autocorrectif prenant en compte les typologie et fréquence des erreurs collationnées pour les différentes classes.

Le fichier autocorrectif ainsi que des programmes d'orthographe d'usage adaptés ont été mis à la disposition des élèves dans le cadre d'un soutien ou à titre préventif.

Un certain nombre de réflexions nous sont parvenues lors du changement de diffusion : certains responsables de sections O.C.C.E. n'ont pas compris que nous prenions à notre compte la diffusion de l'outil. Cela pose le problème de l'appartenance de l'oeuvre : il semblait difficile d'entrer dans le détail de ce choix essentiellement dicté par des considérations de caractère pratique. Ce problème nous a privé d'un certain nombre de clients, une évaluation sur le Rhône nous donne sur une quarantaine de clients, au départ un "reste" de 6 clients parmi lesquels certains auraient probablement abandonné ensuite l'utilisation, même dans le cadre de l'O.C.C.E. Notons cependant la largeur d'esprit de certains autres responsables O.C.C.E. qui poursuivent leurs commandes, l'une ayant atteint le chiffre de 1000 exemplaires.

Avec le recul, nous sommes en mesure de reconnaître que la diffusion d'un livret tel que le nôtre doit être, si l'on souhaite poursuivre une croissance, liée à la reconnaissance d'une autorité (organisme, éditeur, administration, hiérarchie...).

Il semble très difficile de développer une action en dehors de cette condition, sauf si le créneau exploré coïncide avec un besoin très intense des enseignants. L'exemple de notre collègue auteur-éditeur d'ouvrages sur le dessin illustre très bien ce problème.

De même pour montrer l'importance de l'autorité, l'exemple d'un I.D.E.N. de l'Ille et Villaine,⁽¹⁾ qui nous demanda l'autorisation de présenter un article sur le livret, à faire paraître dans un compte-rendu de fin d'année destiné à ses instituteurs nous montra ensuite que plusieurs centaines de livrets allaient être commandés.

Finalement une diffusion avec un grand éditeur aurait probablement permis davantage de ventes, nous aurait laissé davantage de temps pour poursuivre nos travaux mais nous aurait privé de la relation privilégiée que nous avons eue avec les utilisateurs. L'évaluation que nous avons pratiquée aurait été nécessairement réduite par rapport à la nôtre.

Un dernier point à noter : plusieurs tentatives ont été faites en direction des représentants qui passent dans nos écoles, celles-ci n'ont jamais pu aboutir pour de multiples raisons (coût de la commission, livraison...).

Ce phénomène nous révèle bien l'importance de la séparation des pouvoirs à travers la réalisation de l'ouvrage d'une part et la vente d'autre part.

(1) cf. p. 323